

# LA GARANTIE DE QUALITE ET SECURITE



## LA MISE EN PLACE DE LA METHODE

### R.A.B.C.

**(Risk Analysis Biocontamination Control)**  
**Norme Européenne (mai 2003) EN 14065**

Il est fortement recommandé à tous les établissements utilisant du linge de mettre en œuvre scrupuleusement la démarche de qualité RABC dans le cadre de la prévention des risques microbiologiques.

#### PRINCIPE DE LA PROCEDURE

Analyser et maîtriser les risques de contamination microbiologiques lors du traitement du linge.

#### PROCEDURE

Prendre les mesures nécessaires pour éviter la propagation des infections dues à des bactéries nocives :

##### 1/ Hygiène personnel

En complément d'une hygiène personnelle irréprochable, porter une tenue vestimentaire jetable : gants à usage unique, tablier ou blouse, charlotte, sur-chaussures ...

##### 2/ Organiser le circuit du linge sale

Pour collecter et transporter le linge sale et souillé utiliser des sacs de couleur, chariots porte-sacs à couvercle ...

##### 3/ Organiser le circuit du linge propre

A la sortie du linge de la machine, sécher rapidement le linge. Stocker et conserver le linge propre parfaitement sec sous films plastiques ou dans des conteneurs hermétiques.

##### 4/ Traiter le linge

Traiter, nettoyer et désinfecter le linge en fonction des salissures. Optimiser le résultat en respectant le cercle de Sinner : produits, température, action mécanique, temps de contact]

##### 5/ Nettoyer et désinfecter la blanchisserie

Désinfecter les surfaces en contact avec le linge sale immédiatement après le chargement de la machine (hublot, façade, système d'ouverture, plan de travail...). Nettoyer et désinfecter tous les jours les sols et surfaces des endroits de stockage du linge sale et du linge propre, ainsi que le matériel de collecte (chariot, sacs....).



**labro-lermigeaux**

*La puissance de la qualité*

*Pour vous servir.*

# L'ENTRETIEN DU LINGE OPTIMISÉ



**ATOM**  
Hygiène professionnelle

Le linge est très facilement contaminable :

- par contact avec la peau,
- avec les surfaces,
- avec le matériel,
- par exposition aux bactéries du milieu ambiant,
- par les salissures.

Le linge est un vecteur de contamination :

Pour les surfaces, pour l'atmosphère, pour les personnes en contact avec le linge (particulièrement si leurs défenses immunitaires sont fragilisées).

La désinfection chimique permet contrairement à la désinfection thermique, une action désinfectante sur l'ensemble des types de textiles (coton, poly-coton, synthétique, polyester, etc).

Le processus de désinfection chimique offre de nombreux avantages :

- Désinfecte le linge dès les basses températures (40°C).
- Efficacité bactéricide dès 15 minutes de temps de contact.
- Réduction de l'usure des fibres.

Le linge doit être déposé directement dans des sacs destinés à son entreposage ou à son transport.

Le transport interne du linge s'effectue dans des chariots réservés exclusivement à cet usage.

Pour les établissements de santé, la collecte du linge s'opère suivant un code couleur qui peut-être :

- Jaune : linge contaminé
- Bleu : drap de lit et taie
- Vert : linge de table
- Rouge : alèse



**labro-lermigeaux**

*La puissance de la qualité*

*Pour vous servir.*



# labro-lermigeaux s.a.

Fournitures générales pour l'Entretien et l'Hygiène professionnelle

28, rue du Buisson aux Fraises. ZI de la Bonde  
91741 – MASSY Cedex  
Tél : 01.69.53.62.40 Fax : 01.60.11.80.86

E-mail: [contact@labro-lermigeaux.com](mailto:contact@labro-lermigeaux.com)



## La méthode RABC (norme EN NF 14065)

Proche du système HACCP, il s'agit d'une méthode instituant un processus d'Assurance Qualité auquel s'ajoute une analyse de risque microbiologique. Pour encadrer cette démarche, le Comité Européen de Normalisation édite une norme décrivant la méthode RABC (Risk Analysis and Biocontamination Control, l'Analyse du Risque et le Contrôle de Biocontamination).

Une blanchisserie a pour première mission de fournir un linge propre, agréable au toucher, bien sec, repassé, dégageant une agréable sensation de fraîcheur. Mais pour les structures accueillant des populations fragilisées, cela ne suffit pas. Elles doivent assurer en plus la sécurité de leurs clients et les préserver de toute infection nosocomiale. La norme est applicable dès sa parution et devient une obligation. L'engagement dans sa mise en place est le point prépondérant exigé par les institutions.

Votre capacité à l'initier au plus tôt fera la différence.

### Contexte réglementaire, qui est concerné?

La prise en compte de la fonction linge, est de plus en plus un enjeu prioritaire. Au delà de l'adoption de mesures générales, il devient nécessaire d'élever de manière significative les exigences en la matière, ces dernières s'appuyant sur des normes, guides et recommandations.

\* Les centres hospitaliers, hôpitaux locaux, cliniques, ainsi qu'une partie des maisons de retraite, sont concernés par l'**Accréditation**, ce qui impose un respect du référentiel GFL4 et SPI9a de l'ANAES.

\* Les établissements ayant signé une **Convention Tripartite** (EHPAD), sont tenus de respecter le référentiel **Angélique** qui renvoie, pour le linge, au référentiel GLF4 de l'ANAES.

\* Tous les autres établissements, notamment les maisons de retraite, EHPAD, EHPA, logements foyers...) sont tenus de se conformer à la nouvelle norme **NF X50-058**.

\* Enfin, tous les établissements de santé sont tenus de respecter la nouvelle norme **EN 14065** "Articles textiles traités en blanchisserie - Système de maîtrise de la bio contamination".

### Elle introduit la méthode RABC en blanchisserie.

Aujourd'hui, tous les établissements de santé sont couverts par la réglementation ou la normalisation. Pour tous, qu'ils soient en blanchisserie intégrée ou en prestation extérieure, la séparation du linge propre est exigée et l'hygiène du linge doit être maîtrisée.

Elle a de ce fait, un peu bousculé les blanchisseurs qui ne s'attendaient pas à un outil de ce type. Par contre, chaque blanchisserie peut réaliser une étude RABC, quel que soit son parc matériel, sa structure... Cette méthode n'est pas élitiste mais, au contraire, un outil permettant de prévenir la bio contamination de manière pragmatique.

L'application de la norme NF EN 14065 est aujourd'hui obligatoire pour les établissements de santé publics. Elle apparaît également régulièrement dans les appels d'offres ou mises en concurrence dans le secteur privé pour la recherche d'un prestataire de la fonction linge.

Cette norme définit un certain nombre de pré-requis avant de se lancer dans l'étude RABC proprement dite. En effet, une des étapes est de définir ses actions préventives pour chaque point critique (risque de bio contamination), les actions préventives faisant partie des pré-requis.

La démarche qualité et hygiène du linge commence par la définition du niveau de qualité microbiologique du linge en fonction des zones à risque.

## QUALITÉ MICROBIOLOGIQUE ATTENDUE

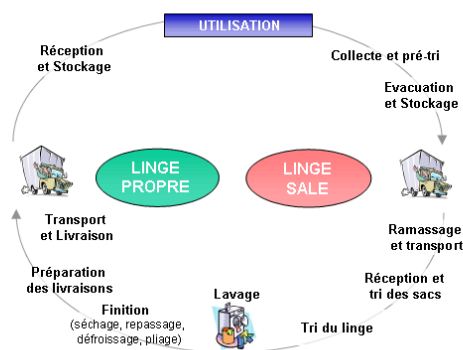
Elle est fonction du risque lié à l'utilisation du linge

### 4 NIVEAUX DE RISQUE

Très haut risque (4)	Bloc opératoire, services à très haut risque
Haut risque (3)	Services hospitaliers
Moyen risque (2)	Long séjour
Faible risque (1)	Services non soumis à la contamination

Dans un deuxième temps, un ensemble de bonnes pratiques d'hygiène sont à mettre en œuvre tout au long du circuit du linge, c'est à dire du retrait du linge sale en passant par la blanchisserie jusqu'à la distribution et l'utilisation du linge propre.

### Bonnes pratiques d'hygiène et circuit du linge



#### Les référentiels concernant la blanchisserie :

- \* Un référentiel de bonnes pratiques professionnelles a été réalisé par l'AFNOR et édité en 2004
- \* Un guide est également disponible auprès du CCLIN Paris-Nord

Pour aider à l'application de la norme NF EN 14065 Textiles traités en blanchisserie – système de maîtrise de la biocontamination, deux documents ont été élaborés. L'un en amont, le référentiel de bonnes pratiques BP G 07-223, l'autre en aval, le guide d'application GA G 07-224.

\* Norme NF EN 14065 : "Qualité hygiénique des textiles traités en blanchisserie" dite RABC parue en mai 2003 est d'application obligatoire pour les structures publiques et fortement conseillée ailleurs. Dans le cadre des audits liés à la certification ISO 9000, certains auditeurs s'appuient sur cette norme en complément de l'ISO.

\* Le référentiel de bonnes pratiques BP G 07-223 est à appliquer en pré-requis de la méthode RABC. Il s'agit d'exigences correspondant aux attentes des experts visiteurs dans le cadre de l'accréditation par la HAS.

\* Le guide d'application de la norme GA 07-224 : "Microbes et linge - Formation en hygiène hospitalière", fournit des lignes directrices pour l'application de la norme NF EN 14065 dans les blanchisseries. Il apporte des précisions concernant les conditions préalables et les principes généraux de la maîtrise de la biocontamination, l'intégration dans un système de management de la qualité et l'application du système d'analyse des risques et de maîtrise de la biocontamination en blanchisserie.

Ces manuels existent, en revanche, il ne s'agit que de lignes directrices à adapter à votre structure et à vos moyens.

#### La démarche RABC issue de la norme NF EN 1465

Elle s'inspire de la méthode HACCP utilisée dans le domaine agroalimentaire depuis des années. Cette démarche s'appuie sur un socle solide de bonnes pratiques d'hygiène à mettre en œuvre en priorité.

Bonnes pratiques d'hygiène - circuit du linge - Le principe de Circuit du linge :

Un processus rationalisé autour du circuit du Linge permet d'aborder sereinement les points suivants :

- \* Le linge sale courant
- \* Le linge sale "contaminé"
- \* Le pré-tri
- \* Le stockage du linge sale dans les services
- \* Les locaux de stockage du linge sale
- \* Le ramassage dans les services
- \* L'évacuation du linge sale
- \* Le traitement en blanchisserie
- \* Le traitement du linge sale "contaminé"
- \* La Zone "Sale" en blanchisserie
- \* Le lavage
- \* Le séchage
- \* La Zone "Propre"
- \* Les matériels
- \* Le transport du Linge Propre
- \* Les circuits dans l'établissement
- \* Le stockage du Linge propre dans les services

Le risque de bio contamination est à évaluer pour chaque étape du traitement du linge pour les sources suivantes :

- \* L'environnement (air, eau et surfaces)
- \* Les procédés
- \* Le personnel
- \* Le matériel
- \* Les produits

Avant l'étude, il est nécessaire de :

- \* Désigner les responsabilités
- \* Définir ses exigences d'hygiène
- \* Mettre en place un plan de nettoyage et désinfection
- \* Maîtriser les parasites
- \* Former le personnel en matière d'hygiène (hygiène des mains, corporelle, tenue et suivi médical)
- \* Formaliser et évaluer la pertinence des locaux, installations sanitaires, alimentation en eau et évacuation effluents liés à la production, les systèmes de ventilation, le matériel de traitement du linge.
- \* Maîtriser ses déchets
- \* Gérer les articles textiles en évaluant ses fournisseurs

Les étapes préliminaires à la démarche sont impératives :

- \* Engagement de la direction par la définition d'une politique qualité, la mise en place d'un système qualité, la mise à disposition des ressources nécessaires et la mobilisation de l'ensemble du personnel.
- \* Former une équipe pluridisciplinaire
- \* Identifier, fournir et entretenir les moyens matériels et humains nécessaires à la maîtrise de la bio contamination.
- \* Définir le niveau de qualité attendue
- \* Rédiger les diagrammes de flux (représentation graphique de toutes les étapes de processus. Ils serviront de base à l'étude RABC.

Le terme de désinfection est défini par la normalisation française comme "une opération au résultat momentané, permettant d'éliminer ou de tuer les micro organismes et/ou d'inactiver les virus portés par des milieux inertes contaminés en fonction des objectifs fixés. Le résultat de cette opération est limité aux micro organismes présents au moment de l'opération". Il faut donc définir quelles sont les cibles à éliminer et adapter le produit ou le procédé de désinfection.

Plusieurs types de micro organismes à éliminer sont envisageables :

- \* les bactéries pour les produits bactéricides
- \* les levures et les moisissures pour les produits fongicides
- \* les virus pour les produits virucides
- \* les spores (forme de résistance de certaines bactéries) pour les produits sporicides.

En blanchisserie, l'objectif de désinfection pour le linge, les locaux et le matériel sont du niveau bactéricide et fongicide. Les virus présents éventuellement sur le linge souillé ou contaminé ont une durée de vie limitée et seront éliminés lors du lavage.

\* Les normes EN 1276 et EN 1040 servent de référentiels pour les produits bactéricides. Il est à noter que certains produits incluent un traitement face au Staphylocoque Doré Résistant à la Méthicilline.

\* Les normes EN 1650 et EN 1275 concernent, elles, les produits fongicides.

La prévention du risque "virus" en blanchisserie est essentiellement liée à la prévention des AES (Accidents d'exposition au sang par piqûre ou coupure) lors du tri du linge sale.

- \* Une pré-désinfection peut être réalisée afin de protéger le personnel et l'environnement avant la manipulation du produit contaminé.
- \* En blanchisserie, les produits désinfectants vont être utilisés pour le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.
- \* Ils peuvent être utilisés également pour le traitement du linge en pré désinfection du linge contaminé ou en fin de lavage pour la désinfection du linge lavé à basse température.

La normalisation des désinfectants est en pleine évolution, passant d'une normalisation française à une normalisation européenne.

Il n'existe pas de liste de référencement des produits utilisables en blanchisserie, toutefois, pour obtenir une propreté microbiologique des articles textiles, il convient de vérifier la conformité des tests réalisés par les fabricants aux normes en vigueur (EN 1276 et EN 1650).

### **Norme de service NFX50-058**

En février 2003 naquit la norme de service NF X 50-058 « Etablissements d'hébergement pour personnes âgées : cadre éthique et engagements de service ».

Cette nouvelle norme répondant aux besoins de transparence des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPA) couvre également les logements foyers. Surtout, elle prépare ces établissements à la certification qui devrait être opérationnelle d'ici 2 à 3 ans.

Etant donnée la prise de conscience actuelle de l'utilité d'appliquer des protocoles d'hygiène strictes, en milieu hospitalier, il est attendu que bientôt, tous les établissements de santé (EHPAD, maternités...), et à fortiori les centres communautaires (foyers, CATH, crèches...) seront concernés par les futures réglementations.

Evolutions prévisibles pour la fonction linge

En matière d'hygiène du linge, ceci devrait se traduire par :

- \* Un emballage du linge obligatoire notamment pour les articles destinés aux secteurs à risques.
- \* L'augmentation des actions de formation à l'hygiène
- \* La limitation importante des temps de stockage des encours de linge humide
- \* Le développement de protocoles plus stricts notamment lors de croisements de circuits linge sale/linge propre.

### La convention Tripartite

De quoi s'agit-il?

La convention tripartite est un des axes de la loi de réforme de 2002 du secteur social et médico-social (SMS).

L'ensemble du secteur des établissements pour personnes âgées est strictement réglementé depuis 1975 (loi n°75-535 du 30 Juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales).

La création, la transformation et l'extension des maisons de retraite dépendent d'une autorisation délivrée par les pouvoirs publics avant le début de réalisation du projet.

En introduisant un nouvel article dans la loi du 30 Juin 1975 précitée, la loi n°97-60 du 24 Janvier prévoit que les établissements assurant l'hébergement des personnes âgées dépendantes doivent passer une convention pluriannuelle avec le Président du Conseil Général et l'autorité compétente pour l'assurance maladie.

Cette convention appelée aujourd'hui Convention Tripartite régira désormais le secteur des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées.

Ladite convention définit notamment "les conditions de fonctionnement de l'établissement tant au plan financier qu'à celui de la prise en charge des personnes et des soins qui sont prodigués à ces dernières, en accordant une attention particulière au niveau de la formation du personnel d'accueil".

Pour qui ?

Cette convention s'applique de manière obligatoire pour les Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et est facultative pour tous les autres acteurs du secteur social et médico-social, soit, le reste des maisons de retraite, les foyers sociaux, etc.

Pourquoi?

La convention a pour objectif de favoriser la capacité d'innovation du secteur ainsi que la responsabilisation de tous les acteurs sur la planification des équipements, l'allocation des ressources et l'évaluation de la qualité des prestations fournies.

On peut facilement noter le parallèle entre la démarche lancée en 1996 par les ordonnances Juppé pour les établissements de santé (Objectif Accréditation) et la loi de réforme du secteur SMS :

1. Les droits fondamentaux des patients et de leur entourage (charte du patient hospitalisé pour les établissements de santé).
2. La diversification des modes de prise en charge (HAD pour les établissements de santé)
3. La diversification des établissements et services (nouvelle tarification pour les établissements de santé).
4. La rénovation des schémas d'organisation SMS (Schémas Régionaux d'Organisation pour la Santé - SROS) par les autorisations de création, modification et extension d'établissements et de services.
5. La mise en place d'un dispositif d'évaluation de qualité.

Cette convention entre l'état (la Région), l'établissement et la CPAM est assimilable au COM (contrat d'objectifs et de moyens) des établissements de santé, intégré à l'accréditation .

Comment ça marche?

Pour les établissements médico-sociaux, ceci se traduit par l'utilisation de l'outil Angélique, qui permet l'évaluation de la qualité. Il a pour but notamment d'aider les établissements à réaliser un état des lieux initial, puis périodique, en identifiant :

- \* leurs points forts et faibles au regard de la qualité
- \* les objectifs d'amélioration nécessaires

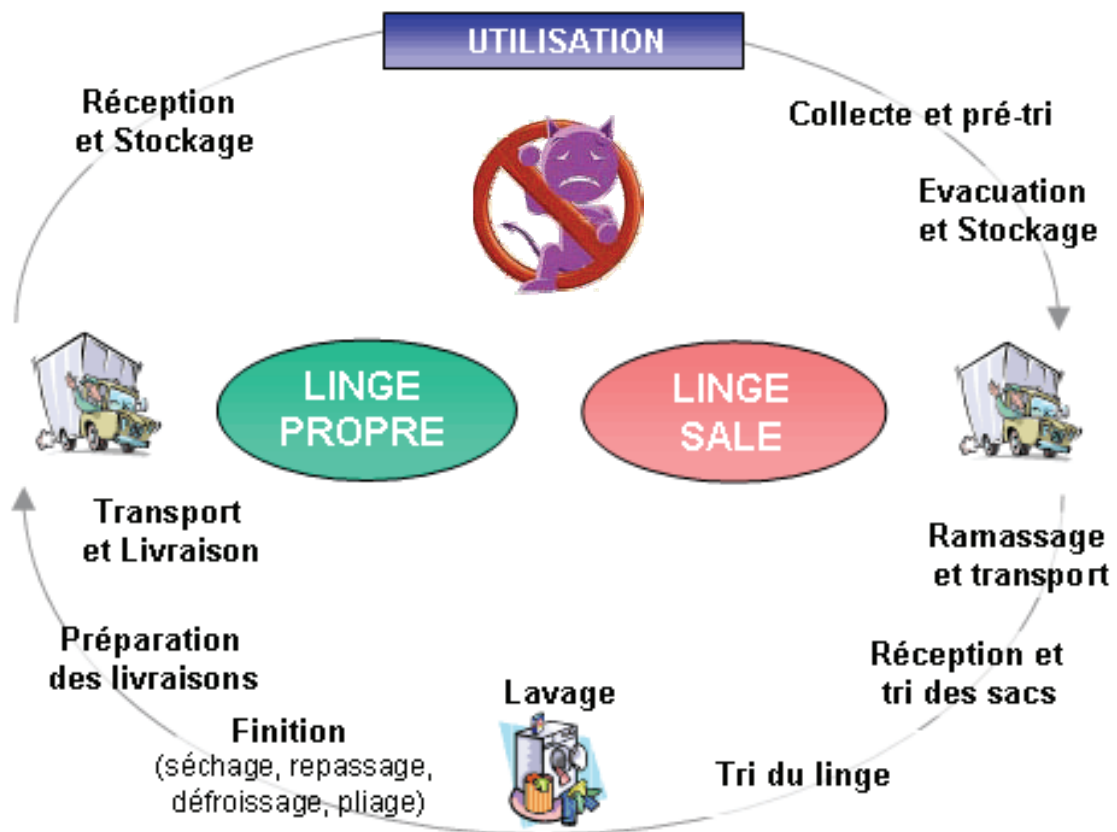
Impacts sur la fonction linge

L'impact de la Convention Tripartite la fonction linge sur les établissements SMS est tout aussi importante que dans le cas de l'accréditation pour les établissements de santé, car elle invite en tout premier lieu les établissements à mettre en place des méthodes d'hygiène.

L'outil Angélique, dans sa mission d'évaluation de la qualité, permet notamment de formaliser l'ensemble des pratiques de la production de linge sale au retour du linge propre dans les services et incite l'établissement à mettre en place des indicateurs de qualité, notamment microbiologiques et plus largement une méthode de prévention des risques RABC.



# Bonnes pratiques d'hygiène et circuit du linge



**labro-lermigeaux**

*La puissance de la qualité*

*Pour vous servir.*

PLATE-FORME REGIONALE ILE-DE-FRANCE